

Technologie et innovation au service de la Mobilité

Face à la problématique du handicap, de nombreux acteurs doivent travailler conjointement pour répondre aux besoins, tant sur un aspect humain que technologique. Pour innover, améliorer la mobilité pour tous, les industriels de la mobilité et du handicap se tournent vers des experts de la robotique, de la modélisation, du biomédical ou de la physique. Dans ce cadre, une association, le Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap (CEREMH), s'est formée, regroupant de nombreuses disciplines.



Le 19 décembre 2019, dans le cadre du cours « Les Métiers des Sciences », une classe de L2 en Sciences, de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), a visité le CEREMH. Les étudiants ont rencontré Monsieur Benjamin Malafosse, directeur de l'association, qui leur a présenté les activités du CEREMH avant de leur faire visiter le centre d'expertise mobilité situé à Vélizy.

Qu'est-ce que le CEREMH, Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap?

Le CEREMH est une association travaillant à améliorer la mobilité des personnes en situation de handicap, quelle que soit l'origine de leur situation (pathologie, traumatisme ou vieillissement).

Elle a été fondée conjointement par l'AFM Téléthon, la ville de Versailles, l'UVSQ, l'APF France Handicap (anciennement Association des Paralysés de France), et d'autres organisations proches du domaine du handicap et de la mobilité.

L'association a été créée en 2007. Elle est constituée d'une équipe pluridisciplinaire qui axe son action sur trois objectifs : la Recherche & Développement (R&D), la formation et l'offre de services aux personnes à mobilité réduite (PMR).

L'association a la double casquette : association à but non-lucratif et association à but lucratif. Elle vit donc grâce aux subventions qui lui sont allouées et reçoit également des fonds pour ses prestations auprès d'industriels dans le cadre de la mobilité universelle.

L'association travaille à transférer les innovations existantes aux situations de handicap et à renforcer la mobilité de tous. Par exemple, en œuvrant pour la mobilité d'une personne en fauteuil roulant, on aide aussi à la mobilité d'un parent avec une poussette. De même en améliorant la signalétique et l'accessibilité d'un bâtiment public, on facilite les manœuvres de pompier en cas d'incendie. Le moteur de cette association est l'amélioration du quotidien pour tous grâce aux actions menées pour les PMR.

Que fait le CEREMH ?

Le CEREMH apporte son expertise et ses conseils aussi bien aux particuliers qu'à des professionnels ou à des collectivités. Il vise à créer des solutions innovantes de mobilité et à les déployer le plus largement possible.

Avec les collectivités, le CEREMH partage son expertise pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les PMR. Il évalue les conditions de déplacement, tant par les transports en communs que dans les lieux publics. Cette évaluation peut être réalisée sur l'étude de l'existant ou dans le cadre de projet. Par exemple le projet de VIRTUAL FAUTEUIL permet, par de la modélisation 3D, de visualiser

le comportement d'un fauteuil roulant dans un bâtiment avant même sa construction.

Aux professionnels, l'association propose son savoir-faire pour le développement de produits ou services mais aussi des méthodes ou des outils d'évaluation. Le CEREMH travaille à l'accompagnement d'industriels, en apportant son conseil sur les aspects éthiques, sécuritaires et de gestion des risques. En utilisant la démarche de LIVING LAB (méthodologie où citoyens, usagers et habitants sont les acteurs clés des processus de recherche et d'innovation), elle permet à l'utilisateur final d'un produit d'avoir une meilleure place et plus de voix dans sa conception.



Laboratoire de test d'équipement d'aide à la mobilité et tricycle adulte - CEREMH.org

Les particuliers, quels que soient leurs problèmes de mobilité, peuvent construire, avec le CEREMH, leur projet de vie en accord avec leur handicap. L'association leur apporte ses services et des outils innovants pour améliorer leur quotidien. Le CEREMH a également créé une auto-école adaptée aux personnes en situation de handicap avec des instructeurs et des moniteurs spécialement formés. Il a participé à la conception de véhicules adaptés aux personnes en fauteuil roulant et a contribué à leur mise sur le marché français. Des ergothérapeutes, dont la Coralie ZENS

spécialité est axée sur la mise en place des gestes de la mobilité du quotidien, participent aussi à ce projet pour permettre à ces personnes de passer ou repasser leur permis ou d'adapter leur conduite à leur situation.



Becape : Banc d'évaluation d'aptitude à la conduite - CEREMH.org

Enfin le CEREMH agit aussi pour la sensibilisation à la situation du handicap auprès du public et d'entreprises. L'association propose des formations auprès des professionnels et structures médicales ou sociales.

Quelles sont les qualités nécessaires aux membres du CEREMH ?

En travaillant au sein de cette association depuis sa création, M. Benjamin Malafosse a pu expérimenter le travail au sein d'une petite structure. Les membres de l'association doivent combiner de nombreuses compétences pour tenir compte de la taille réduite de l'association, de sa particularité juridique/financière et s'adapter à la nécessaire coordination de plusieurs domaines.

La direction mobilise au fil des jours des compétences en gestion de projet, en administration d'entreprise et fiscalité, avec, entre autres, une bonne maîtrise des sciences technologiques et humaines. Il faut apprendre à s'adapter à chaque situation en fonction des nouveaux projets et nouveaux interlocuteurs.